



Bruxelles, le 10 septembre 2024

Le stage civique pour participer activement à la vie de la cité

Suite aux récentes déclarations du bourgmestre d'Anvers, concernant la mise en place de stages civiques pour les jeunes, la Ville de Bruxelles souhaite mettre en avant son initiative existante. Depuis 2016, elle a mis en place un stage civique obligatoire pour ses élèves de 5^e secondaire. Un projet qui implique activement les jeunes dans la société, développe leur sens du respect et de la solidarité et les forme à devenir des citoyens conscients et responsables.

Pour **Faouzia Hariche, échevine de l'Instruction publique francophone** de la Ville de Bruxelles, « *J'ai initié ce projet en 2016 pour éveiller et aiguiser le sens civique de nos élèves, celui de l'intérêt collectif. C'est également "un moyen de les sensibiliser à l'importance d'un service public solide, seul garant de l'égalité entre les citoyens, tout en valorisant le rôle des institutions publiques et du secteur associatif, sans lesquels les inégalités sociales se creuseraient encore davantage.* »

La Ville de Bruxelles a une approche forte et positive de l'éducation à la citoyenneté, dans laquelle le respect, la solidarité et l'engagement civique sont centraux.

Ainsi depuis 2016, environ 650 élèves de 5^e secondaire réalisent un stage civique.

Les partenaires sont des organismes publics ou à caractère public, actifs dans les domaines social, culturel, environnemental, etc. Ils portent les mêmes valeurs que celles développées dans le projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles et permettent aux élèves, par leurs activités sur le terrain, d'être acteurs de solidarité.

Le stage permet de montrer que chacun à son échelle peut changer les choses, il favorise la socialisation et les échanges réels, et permet de changer également le regard que la société porte sur nos jeunes.

« *Devenir un citoyen responsable ne se fait jamais seul* », déclare **Anaïs Maes, échevine de l'enseignement néerlandophone de la ville de Bruxelles**, qui, en tant qu'institution, assume sa responsabilité d'éduquer les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens actifs et engagés. « *Le stage civique offre aux jeunes une première introduction au domaine social, où ils apprennent à apporter une contribution positive à la société. Ce projet ne se contente pas de s'attaquer aux comportements problématiques, il construit une société solidaire, pluraliste et démocratique dans laquelle chacun a sa place.* »



Pas une mesure temporaire, mais un investissement durable

Le stage civique de la Ville de Bruxelles n'est pas une intervention ponctuelle, mais un investissement structurel dans l'avenir de nos jeunes. En collaboration avec un large réseau de partenaires, les élèves ont la possibilité d'apprendre et de grandir dans un environnement réaliste, dans un souci d'humanisme, de justice et de diversité. La Ville de Bruxelles est convaincue que cette approche contribue à une solution constructive et durable aux défis sociaux.

Un exemple pour les autres

Avec environ 150 organisations participantes, le stage civique est un exemple vivant de la manière dont les jeunes, les établissements d'enseignement et les acteurs sociaux peuvent travailler ensemble pour avoir un impact positif sur la société. La Ville de Bruxelles invite les autres villes à s'inspirer de ce projet et les encourage à offrir aux jeunes les opportunités dont ils ont besoin pour devenir des citoyens conscients et respectueux.

Appel à la coopération et au dialogue

La Ville de Bruxelles rappelle la dimension émancipatrice d'un tel projet et souhaite réaffirmer sa confiance envers la jeunesse. Nous espérons que d'autres villes suivront cet exemple et inviteront les jeunes à un dialogue constructif sur la citoyenneté et leur rôle dans la société.

Pour plus d'informations sur le stage civique ou pour participer en tant qu'organisation partenaire, veuillez consulter <https://stagesciviques.bruxelles.be/> ou contacter stagecivique@brucity.education

Pour découvrir des témoignages de nos élèves :

<https://www.youtube.com/watch?v=gpHEROKNoz0&t=2s>
<https://www.youtube.com/watch?v=AkRxLJRh7LE>

Contact presse:

Thaïs De Bontridder (cabinet Hariche) • 0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be
Jens Popelier (cabinet Persoons) • 0489/68.32.21 • jens.popelier@brucity.be